

CONCLUSIONS

Le sous-comité du Centre national des Arts, établi par le Comité permanent des communications et de la culture le 29 mai 1970, avait pour mission d'étudier le rôle du Centre national des Arts et de formuler des recommandations pour l'avenir, à partir de l'information disponible et de tout nouveau renseignement. Ce rapport ne porte pas sur toutes les questions qui ont été soulevées au sujet du Centre. Le comité se réserve la possibilité de poursuivre son étude à une date ultérieure.

Le sous-comité s'est efforcé de clarifier certaines questions qui préoccupent énormément un grand nombre de personnes, groupes et associations dans la région de la Capitale nationale et ailleurs. Ces questions revêtent également un grand intérêt pour tous les membres du Comité permanent des communications et de la culture et pour les membres du Conseil d'administration du Centre national des Arts, ainsi que pour la direction et le personnel du Centre. La réputation publique qui a précédé notre étude était révélatrice d'un malaise au Centre national des Arts. Notre objectif était d'expliquer sur ses manifestations et ses causes. Ce rapport sur nos délibérations a pour but de transmettre nos points de vue et recommandations sur les mesures à prendre à ce sujet. Nous espérons qu'il atteindra son but.